



## Note conceptuelle

Événement parallèle du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP)

### **Mécanismes de gouvernance et problèmes liés à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et des ODD**

#### **Sixième Forum régional africain sur le développement durable**

**Victoria Falls (Zimbabwe)**

**26 février 2020, 13 h 00 – 14 h 15**

---

#### **Note d'orientation**

L'événement vise à réunir les représentants des États membres de l'Union africaine (UA), des partenaires du MAEP et des organisations de la société civile à l'effet d'examiner le rapport intitulé « Évaluer les mécanismes de gouvernance dans la mise œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et de l'Agenda 2030 pour le développement durable en Afrique ». L'un des messages clés du 5<sup>e</sup> Forum régional africain sur le développement durable (FRADD), qui s'est tenu à Marrakech (Maroc) en mars 2019, a souligné le rôle des mécanismes régionaux, y compris le MAEP, dans l'amélioration des rapports et du suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063, en particulier l'ODD 16 qui est étroitement lié aux aspirations 3 et 4 de l'Agenda 2063 : une Afrique de bonne gouvernance et vivant dans la paix.

Ce rapport ne vise donc pas nécessairement à rendre compte des indicateurs des ODD, comme le font déjà d'autres rapports, mais plutôt des mécanismes de gouvernance développés au niveau national par les États membres de l'UA pour améliorer la planification, la mise en œuvre et le suivi des programmes de développement susmentionnés.

#### **Contexte de présentation du Rapport par le MAEP et justification de l'événement parallèle**

En 2017, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA a accordé au MAEP un mandat élargi pour soutenir les États membres de l'UA dans la mise en œuvre des ODD, en particulier l'ODD 16, et pour jouer un rôle dans le suivi-évaluation de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030 pour le développement durable en préparant des examens nationaux volontaires (ENV)<sup>1</sup>. Depuis lors, le MAEP a pris des mesures graduelles pour coordonner et harmoniser les efforts aux niveaux régional et national afin d'aider les États membres de l'UA à

---

<sup>1</sup> Décision *Assembly/AU/Draft/Dec.14 (XXVIII)* relative au rapport de la retraite de la Conférence de l'UA de janvier 2017 sur la réforme institutionnelle de l'Union.



promouvoir des pratiques de bonne gouvernance pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et des ODD. À ce jour, le MAEP a contribué au Forum de haut niveau 2019, organisé des ateliers régionaux sur les ENV et collaboré avec des partenaires stratégiques tels que la Banque africaine de développement, le Centre des objectifs de développement durable pour l'Afrique et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le MAEP a surtout offert d'excellentes opportunités et des plateformes régionales pour le partage d'expériences entre les États membres de l'UA sur leurs bonnes pratiques et la conception de politiques afin de galvaniser la planification, le suivi et l'évaluation des ODD.

Outre son importante contribution au « Rapport 2019 sur le développement durable de l'Afrique et l'Agenda 2063 », le MAEP a cherché à institutionnaliser et à renforcer sa collaboration avec d'autres grandes organisations afin de garantir la cohérence des politiques et un rôle utile dans la promotion des ODD et de l'Agenda 2063, en particulier les aspirations 3 et 4. En mai 2019, le MAEP a dirigé la mise en place d'un groupe de travail composé de représentants du bureau du Président de l'UA, de la Commission de l'UA, de la BAD, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et de représentants des États membres du MAEP, notamment l'Égypte, l'Afrique du Sud, le Kenya, l'Ouganda et le Malawi. Le groupe de travail a convenu de la nécessité de préparer un rapport sur l'état de la mise en œuvre des ODD et de l'Agenda 2063, en mettant l'accent sur les mécanismes de gouvernance, les partenariats, la sensibilisation du public et les politiques conçues à cette fin au niveau des pays.

Le rapport du MAEP intitulé « Évaluer les mécanismes de gouvernance dans la mise œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et de l'Agenda 2030 pour le développement durable en Afrique » constitue la première étape essentielle pour comprendre les structures et les systèmes de gouvernance nécessaires à la réalisation des ODD et des aspirations de l'Agenda 2063 de l'UA. Deux approches fondamentales sont utilisées pour l'élaboration du Rapport. Premièrement, une équipe de chercheurs, dirigée par un groupe de travail technique composé d'experts de l'Union africaine, du monde universitaire et de la CEA, a recueilli des données au niveau des pays à partir de divers rapports tels que les rapports des examens nationaux volontaires, les bulletins statistiques et d'autres données officielles provenant de sites web et de ministères.

Deuxièmement, le rapport s'appuie sur une enquête spécialisée auprès d'experts nationaux des deux agendas afin de donner au lecteur une idée des niveaux d'engagement des différentes



parties prenantes vis-à-vis des ODD et de l'Agenda 2063. Cela comprend une évaluation de l'implication des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, ainsi que du secteur privé, de la société et des médias.

### **Objectifs de l'événement parallèle du MAEP**

Il s'agit de sensibiliser aux questions de gouvernance pour la mise en œuvre des deux agendas, 2063 et 2030, en offrant une plateforme aux États membres de l'UA, aux experts africains et aux partenaires stratégiques du MAEP, dont l'OCDE et la CEA, pour relever des défis spécifiques, notamment les questions de planification du développement national, le manque de sensibilisation et d'appropriation du cadre mondial des OMD au niveau local, entre autres. Ce sera également le lieu de présenter les expériences et les bonnes pratiques des États membres en ce qui concerne les approches d'intégration et de mise en œuvre des programmes de développement. L'engagement des États membres à examiner le rapport est essentiel pour garantir sa fiabilité et sa crédibilité par rapport à la réalité africaine.

Le rôle clé des jeunes et des femmes ne sera pas oublié lors de ces discussions. Étant donné que l'article 26(a) de la Charte africaine de la jeunesse (2006) appelle les jeunes à être les gardiens de leur propre développement, l'Agenda 2063 se fait l'écho de l'appel en faveur d'une Afrique inclusive, dont le développement est axé sur les populations et qui s'appuie sur le potentiel de ses populations, notamment celles des femmes et des jeunes. Les ODD à l'horizon 2030 ont des cibles spécifiques pour l'autonomisation des jeunes dans le cadre des ODD sur les personnes, les biens et la planète. Les dirigeants africains ont également chargé le MAEP de suivre et de contrôler la mise en œuvre de la Charte africaine de la jeunesse de l'UA en mettant l'accent sur le développement social, politique et économique des jeunes.<sup>2</sup> Par conséquent, lors des discussions générales au cours de cet événement, l'aspect jeune sera examiné de même que la manière d'institutionnaliser les actions responsables menées par les jeunes dans la mise en œuvre des programmes de développement.

### **Contribution du Forum régional africain sur le développement durable 2020 – ODD 16 et 17**

---

<sup>2</sup> Décision adoptée lors du sommet de 2011, invitant le MAEP à intégrer le suivi de la mise en œuvre de la Charte africaine de la jeunesse et du plan d'action de la Décennie de la jeunesse, en mettant l'accent sur le développement social, politique et économique de la jeunesse dans les États membres, comme base d'évaluation.



La sixième session (2020) du Forum régional africain sur le développement durable (FRADD 6) se tiendra sous le thème « **2020-2030 : une décennie pour créer une Afrique transformée et prospère dans le cadre du Programme 2030 et du Programme 2063.** » Elle passera en revue tous les 17 ODD et les aspirations correspondantes de l'Agenda 2063. Le rapport du MAEP est étroitement lié à deux principaux thèmes du forum, qui portent sur l'ODD 16 (« Sociétés pacifiques et ouvertes ») et l'ODD 17 (« Partenariats pour la réalisation des objectifs »). L'événement parallèle du MAEP réunira des représentants du MAEP, de la Commission de l'UA, de la CEA ainsi que des pays africains qui ont activement contribué à l'élaboration dudit rapport. Il permettra également de discuter du rôle des jeunes dans la promotion des deux programmes de développement.

### **Thèmes de discussion**

1. Les mécanismes nationaux de gouvernance pour l'intégration de l'Agenda 2063 et des ODD.
2. Sensibilisation et appropriation pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063
3. Partenariats avec la société civile et responsabilité des jeunes pour les populations et la prospérité

### **Orateurs : (7 à 10 minutes chacun)**

Président : P<sup>r</sup> Eddy Maloka, Directeur général du MAEP

- Ouganda : Albert K Byamugisha, PhD, Conseiller technique principal du Premier ministre et Président du Conseil national de gouvernance du MAEP-Ouganda
- OCDE : Tatyana Teplova, Chef de la Division Cohérence des politiques en faveur des ODD
- DAES ONU : Tonya Vaturi, Responsable du Développement durable au Département des affaires économiques et sociales de l'ONU ;

### **Langues de travail**

Les travaux se dérouleront en anglais et l'interprétation sera assurée en langue française.

### **Contacts**

Pour toute demande d'information, bien vouloir contacter :

Sara Hamouda, chercheuse principale sur l'Agenda 2063 et les ODD, courriel :

[Sara.Hamouda@aprm-au.org](mailto:Sara.Hamouda@aprm-au.org)